

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
31 mars 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 20

2023D025

OBJET :

**06a. VOTE DU BUDGET
PRIMITIF POUR LA
COMMUNE - EXERCICE
2023.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 659-215904004-20230406-20230025-DE



L'an deux mil-vingt-trois, le six AVRIL à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
Monsieur TREDEZ Alain, **procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia

ABSENTS :

M. MOUILLE Julien
M. VERMEESCH Olivier

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGER Delphine a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget de la Commune pour l'exercice 2022 s'est tenu lors de la séance ..

Il soumet au conseil le Budget Primitif pour la commune au titre de l'exercice 2022 qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 14 258 500 € à la section de fonctionnement et à 6 908 500 € à la section d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des votes exprimés (**20 pour, 7 abstentions** : liste « Merville en Grand », liste « Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale », Marc BEZILLE), le Budget Primitif par chapitre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		14 258 500 €
011	Charges à caractère général	2 550 500 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 800 000 €
014	Atténuations de produits	37 000 €
023	Virement à la section d'investissement	838 500 €
042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	340 000 €
65	Autres charges de gestion courante	3 351 500 €
66	Charges financiers	324 000 €
67	Charges exceptionnelles	8 500 €
68	Dotations aux provisions	8 500 €
Recettes		14 258 500 €
002	Résultat d'exploitation reporté	1 783 022,20 €
013	Atténuations de charges	120 000,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	918 900,00 €
73	Impôts et taxes	8 850 174,80 €
74	Dotations, Subventions et Participations	2 483 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	101 803,00 €
76	Produits financiers	100,00 €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 059-215904004-20230406-20230025-DE



.../...

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023

OBJET : 06a. VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR LA COMMUNE - EXERCICE 2023

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		6 908 500 €
041	Opérations patrimoniales	200 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	826 000 €
20	Immobilisations incorporelles	274 650 €
204	Subventions d'équipement versées	231 400 €
21	Immobilisations corporelles	231 450 €
23	Immobilisations en cours	5 145 000 €
Recettes		6 908 500 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	307 677,45 €
021	Virement de la section d'exploitation	838 500,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	261 500,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	340 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 193 349,55 €
13	Subventions d'investissement	3 767 473,00 €

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



La Secrétaire de Séance

Delphine BOULENGER



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.